

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGÈNE-DE-LADRIÈRE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

A la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue Principale, lundi le 11 septembre 2017 à 19h30.

Sont présents: Messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron et Pascal D'Astous, tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

**Madame Julie D'Astous prend son siège à 21h15.

Prière, et bienvenue de monsieur le maire.

RÉSOLUTION 184-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 185-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

RÉSOLUTION 186-2017 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017, la résolution suivante est adoptée:

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu que ce procès-verbal est adopté.

*****DEPOT DU RÔLE TRIENNAL 2018-2019-2020**

*****PRÉSENTATION DE RÉSULTATS COMPARATIFS**

*****AVIS D'ÉLECTION GÉNÉRALE AU 5 NOVEMBRE 2017**

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

O.T.J.: le représentant remet les résultats pour le mois de juillet
Corporation de développement : pas de réunion
Bibliothèque : aucun point
Festival : aucun point nouveau

RAPPORT de l'inspecteur en bâtiments et des travaux publics:

Permis : Louise Thibault, Jean-Philippe D'Astous, Pierre Rioux, Brian D'Astous

RÉSOLUTION 187-2017 ADOPTION DES COMPTES

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Stéphane Berger et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste pour un total de **31,934.49\$**.

RÉSOLUTION 188-2017 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL

Attendu que selon l'article 88 de la Loi sur les élections et référendums, tout membre du personnel électoral a le droit de recevoir de la municipalité une rémunération ou une allocation de dépenses pour les fonctions qu'il exerce;

En conséquence, il est proposé par monsieur Fernand Caron, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu unanimement de rémunérer le personnel électoral au tarif ministériel.

RÉSOLUTION 189-2017 CONTRIBUTION AU PROJET DE PARTENARIAT POUR LE PARTAGE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AVEC L'ÉCOLE LAVOIE

ATTENDU QU : une subvention du FDR de 2,000 et de 1,000 du député Lebel est ajoutée à la contribution de la municipalité pour le projet de partenariat avec l'école Lavoie;

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu de verser à l'école Lavoie, un montant de **6,000\$** incluant les subventions reçues du député et du FDR.

RÉSOLUTION 190-2017 PAIEMENT DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement final de la facture pour les services de la SQ au montant de **16,882\$**.

RÉSOLUTION 191-2017 DON À LA FABRIQUE DE ST-EUGENE

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu de verser 100\$ pour le brunch annuel organisé par la Fabrique de St-Eugène.

RÉSOLUTION 192-2017 COTISATION A.T.R.

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de monsieur Sylvain Caron et résolu de payer la cotisation annuelle pour l'Association touristique régionale du BSL au montant de **276\$** excluant les taxes.

RÉSOLUTION 193-2017 SOUMISSION POUR LA RÉPARATION DE LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Sylvain Caron et résolu d'accepter la soumission reçue d'AddEnergie pour la réparation de la borne de recharge électrique au montant 1,300\$ excluant les taxes.

RÉSOLUTION 194-2017 SOUMISSION POUR ACHAT D'UNE CLÔTURE AU PARC MUNICIPAL

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu d'accepter la soumission de Propclôture de Rimouski au montant de 28\$ du pied linéaire pour l'installation et l'acquisition d'une clôture métallique d'une longueur de 225 pieds au parc municipal.

******CONSULTATION PUBLIQUE À LA SALLE LE CAMPAGNARD
JEUDI, LE 14 SEPTEMBRE EN REGARD DE LA GESTION DES MATIÈRES
COMPOSTABLES**

RÉSOLUTION 195-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité à 22h30.

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger, dir.générale
& sec/trésorière